



Assemblée générale du 14 novembre 2018

Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2018/041 :

MIDEST 2018

Description succincte du projet :

Le MIDEST est le premier salon international de la sous-traitance. La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant le réseau des 13 CCI de la région missionne la CCI Haute-Savoie pour animer le collectif régional 2018 dans le cadre d'un partenariat avec la Région.

Compte-tenu de la dimension régionale de cette première opération la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes apporte son soutien à la CCI Haute-Savoie.

Les missions de la CCI Haute-Savoie sont :

- Prospection d'entreprises en lien avec la CCIR et en accord avec les CCI de la région
- Portage technique et animation d'un stand d'entreprises sur le salon (le volume d'entreprises prévu dans la convention avec la Région portant sur 50 entreprises)
- Opérations de communication inhérentes

Cette opération est inscrite dans le cadre du Schéma Sectoriel ISAE voté par la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes pour la mandature 2016-2021.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	106
Présents :	61	Voix contre :	0
Représentés :	45	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme

Le 19 novembre 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND